

# Etude Sports de nature en Midi-Pyrénées

Poids socio-économique,  
emplois et développement  
des territoires



[www.impactspornature-midipyrenees.com](http://www.impactspornature-midipyrenees.com)



## MIDI-PYRÉNÉES, TERRE DES SPORTS DE NATURE



Escalade, randonnée, spéléologie, ski, canoë-kayak, deltaplane... De par ses paysages extrêmement variés, son relief contrasté, ses lacs et rivières, Midi-Pyrénées permet la pratique de la quasi-totalité des sports de nature.

Dans la plus vaste région de France, ces activités contribuent largement à l'animation et au développement des territoires. Elles rencontrent une demande croissante de la part des sportifs, mais également des touristes, entraînant une hausse importante de la fréquentation des sites, dont certains sont connus dans le monde entier. C'est la raison pour laquelle Midi-Pyrénées a été choisie dans le cadre d'une étude nationale sur les retombées économiques des sports de nature. Je ne peux que m'en réjouir.

Ceci vient conforter le travail mené par la Région et le Comité Régional du Tourisme. En 2007, nous avons en effet mis en place un plan de soutien en faveur de l'économie touristique dans le cadre du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs. La Région a ainsi décidé d'accompagner les équipements de loisirs actifs et sportifs qui participent à l'attractivité touristique de la région.

La pratique des sports de nature doit en effet être encouragée et facilitée dans un territoire qui possède dans ce domaine des atouts naturels évidents.

L'accessibilité n'est pas oubliée, avec l'ouverture d'activités, telles que la pêche, aux personnes handicapées, grâce à des aménagements spécifiques.

L'intégration paysagère de ces équipements requiert également toute notre attention.

De manière générale, la Région encourage l'ensemble des pratiques sportives, à tous niveaux, sur l'ensemble de son territoire. Cela se traduit par un soutien aux athlètes et aux centres de haut niveau, l'équipement de 800 petits clubs chaque année, la construction d'équipements à vocation régionale, sans oublier l'aide à l'équipement des lycées ou l'accompagnement de manifestations sportives.

En 2008, nous poursuivons notre effort avec deux nouveaux outils :

- un « chèque sport », destiné à favoriser l'accès des lycéens et apprentis à une activité physique, souvent coûteuse pour les familles modestes,
- un fonds régional d'accessibilité à la pratique pour les personnes en situation de handicap. Il permettra d'aider les clubs concernés à acquérir du matériel adapté.

C'est dire l'importance que nous accordons au sport et ses valeurs.

**Martin Malvy**

Ancien Ministre

Président de la Région Midi-Pyrénées



La place des sports de nature dans les territoires français a connu ces dernières années une forte augmentation en termes de pratiques, de fréquentation des espaces, de développement de projets et d'initiatives qui participent grandement à l'attractivité des territoires.

La région Midi-Pyrénées n'échappe pas à cette tendance lourde, comme l'a démontré le récent schéma régional de développement du tourisme et des loisirs conduit par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, en lien avec le Comité Régional du Tourisme.

Cependant, l'importance et le poids des sports de nature sont souvent insuffisamment pris en compte dans les démarches de développement local, car bien souvent méconnus ou mal connus. Pour autant, ces activités contribuent à la structuration de territoires, à la valorisation des patrimoines, notamment ruraux, et à la requalification économique de zones peu industrialisées ou avec une baisse de l'activité agricole.

C'est pourquoi l'idée de conduire une étude relative « au poids socio-économique, emplois, développement des territoires des sports de nature » a germé en Midi-Pyrénées, début 2005 et s'est inscrite, à la fois dans le cadre du contrat de plan Etat/Région 2000/2006 et dans un processus national d'évaluation des retombées socio-économiques des sports de nature mené par le Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative en partenariat avec le Ministère en charge du Tourisme et ODIT France (Observation, Développement et Ingénierie Touristique).

Elle s'est basée sur une série de 14 enquêtes, dont dix à des niveaux infraterritoriaux et quatre à l'échelle régionale.

Cette démarche initiée par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports et le Conseil Régional de Midi-Pyrénées s'est inscrite dans un paysage où les conseils généraux définissent la politique de développement maîtrisé des sports de nature (art L311-3 du code du sport), en appui sur les Commissions Départementales des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) et de l'élaboration d'un plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) relatifs aux sports de nature. Ce travail s'accompagne d'un partenariat fort avec les acteurs engagés vers ce même objectif. Il réside dans la capacité à conjuguer le développement des sports de nature avec l'utilisation de l'espace, la protection de l'environnement, l'attractivité des territoires et sa valorisation touristique.

Avec cette étude, il s'agit ici de mieux connaître l'offre des milieux associatif et professionnel, la demande des pratiquants et de mesurer les retombées économiques directes et indirectes de l'activité sociale, des emplois créés ou maintenus, des filières ou événements sur les territoires.

Elle devrait permettre de disposer d'outils opérationnels fiables d'évaluation d'impact socio-économique, transférables, dans d'autres régions, sur d'autres territoires.

Enfin, je formule le vœu, qu'à partir d'un diagnostic partagé, cette étude permette, par une analyse fine des données recueillies, d'éclairer les décideurs et d'orienter ainsi les politiques publiques en matière de gestion d'une politique de développement durable des sports de nature, dans les territoires de Midi-Pyrénées.

**Dominique Bur**

Préfet de la Région Midi-Pyrénées

Préfet de la Haute-Garonne

# I - LES SPORTS DE NATURE EN FRANCE

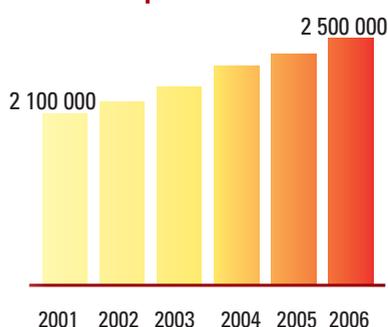
## QUELQUES REPÈRES CHIFFRÉS

**52 % des personnes de 15 ans et plus pratiquent au moins une fois un sport de nature au cours de l'année**, ce qui représente plus de 25 millions d'adeptes. La filière des sports de nature représente ainsi, selon la moyenne des principaux indicateurs, le tiers du fait sportif en France. Dans le peloton des dix activités physiques et sportives les plus répandues parmi la population française, quatre se pratiquent en milieu naturel.

Concernant la seule pratique licenciée, on dénombre **2,5 millions de licences** au sein des 34 fédérations sportives concernées, soit **24 % du total des licences** délivrées par les fédérations sportives.

**Entre 2001 et 2006, les adhésions** (licences sportives et autres titres de participation) **ont augmenté de 20,5 %** dans les fédérations sportives de nature, soit une évolution annuelle moyenne de 3,8 % sur ces six dernières années.

### Licences Sports de Nature :



Plus de 78 000 équipements, espaces et sites recensés concernent les sports de nature, soit 23 % du nombre total des équipements sportifs toutes disciplines confondues.

**La filière des sports de nature représenterait au plan national 50 000 emplois** à titre principal et le double à titre occasionnel.

Enfin, **près de 40 % des diplômes professionnels** délivrés par le ministère de la Santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative concernent les sports de nature.



### Pour plus d'informations :

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports de Midi-Pyrénées et de Haute-Garonne

Contact : Laurence JOUCLAS  
5 rue du pont Montaudran - BP 7009  
31068 Toulouse cedex 7  
Tél. : 05.34.41.73.00  
Fax : 05.34.41.73.73

Toutes les données de l'étude régionale « Sports de nature en Midi-Pyrénées : poids socioéconomique, emplois, développement des territoires » sont disponibles en téléchargement à l'adresse [www.impactsportnature-midipyrenees.com](http://www.impactsportnature-midipyrenees.com)

Une étude réalisée par les cabinets TRACES TPI et ALTIMAX, avec l'appui méthodologique du cabinet VERSANT SUD.

## II - SPORTS DE NATURE EN MIDI-PYRÉNÉES...

### LES PRATIQUES

**Près de 70% de la population de Midi-Pyrénées pratique un sport hors structure**, et cette pratique concerne en moyenne deux disciplines distinctes. Les deux sports de nature les plus pratiqués sont la promenade/randonnée et le vélo/VTT.

(source : INSEE - Tableaux économiques de Midi-Pyrénées - 2005)

*Remarque : Ces données sont confirmées par une des enquêtes de l'étude régionale auprès d'un échantillon représentatif de la population de Midi-Pyrénées, qui fait ressortir un taux de pratique de 78%, et un nombre moyen de sports pratiqués de 2.*

Nombre de sorties moyen par an et par sport de nature en Midi-Pyrénées (par pratiquant):

Randonnée	VTT/Vélo	Pêche sportive	Eaux vives	Ski alpin	Ski nordique	Raquette	Sports à corde
5	12	13	2	4	7	3	4

(source : Enquête habitants DRDJS/Région Midi-Pyrénées 2008)

La seule pratique licenciée représente 102 752 pratiquants, soit 14,7% du total des licences sportives en Midi-Pyrénées. Ces licences sont réparties sur 1 626 clubs, et représentent 28 activités.

(source : Données DRDJS Midi-Pyrénées 2005)

## LES DÉPENSES

Le budget annuel moyen consacré au matériel de sport de nature (achat, entretien, location) se situe dans une fourchette de 180 à 205 € par pratiquant en Midi-Pyrénées. La pêche sportive (86%) et les sports aériens (84%) sont les deux disciplines où les parts de personnes effectuant des dépenses en achat/entretien de matériel sont les plus importantes, au contraire des sports d'eaux-vives (43%) et surtout des parcs acrobatiques (3%), qui prennent plus appui sur le système de la location.

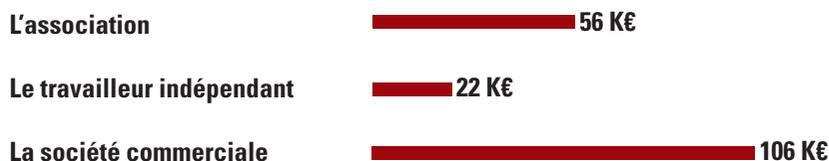
(source : Enquête habitants DRDJS/Région Midi-Pyrénées 2008)

## LES EMPLOIS

La filière des sports de nature représente en Midi-Pyrénées près de 800 entreprises (associations, indépendants, exploitants agricoles, sociétés commerciales) pour 3,8 emplois en moyenne par structure : cette filière représente au total près de 3000 emplois (équivalent temps plein) pour la seule région Midi-Pyrénées.

Le chiffre d'affaires moyen par structure est de 48 000 € HT pour environ 37 M€ HT en chiffre d'affaires global pour la région Midi-Pyrénées.

### Chiffre d'affaires moyen par an :



(source : Centre de ressources pour les métiers du tourisme en espace rural, Millau, décembre 2000)

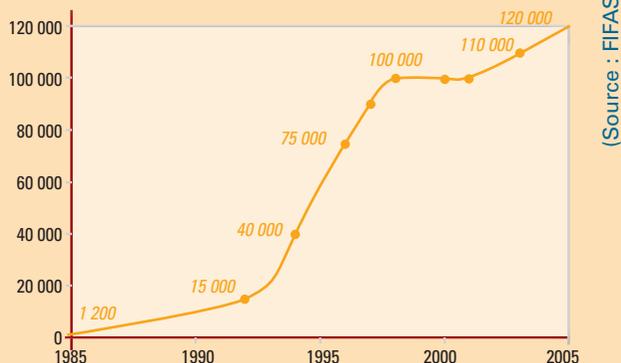
### ZOOM sur la filière équestre dans les départements du Tarn et de l'Aveyron

Le chiffre d'affaires cumulé de cette filière est de près de 2,5 M € HT, dont 56% est composé de prestations d'encadrement liées à la pratique sportive de nature, soit 1,4 M € HT. Cette filière représente plus de 330 emplois (ETP) sur les deux départements du Tarn et de l'Aveyron, tous types de prestations équestres confondus.

(source : Etude DRDJS/Région Midi-Pyrénées 2008)

### ZOOM Guides et accompagnateurs en Midi-Pyrénées

Les guides et accompagnateurs proposent leurs services à près de 190 000 clients par an, pour un chiffre d'affaires total de près de 6 M € HT, dont 84% concerne l'encadrement des sports de nature, soit plus de 5 M € HT. Ces activités ont tendance à s'annualiser grâce au développement de l'activité raquette à neige.



(Source : FIFAS)

### Zoom : évolution du nombre de paires de raquettes vendues en France

Extrapolation pour la population de Midi-Pyrénées : 5 694 paires de raquettes vendues en 2005

### La répartition des emplois sports de nature par département :

Département	Nbr d'emplois	% des emplois	% des entreprises
Aveyron	700	23,4%	24,2%
Haute Garonne	470	15,6%	13%
Hautes Pyrénées	420	14%	19%
Tarn et Garonne	420	14,3%	8,7%
Tarn	330	11%	8,3%
Lot	250	8,2%	9,1%
Ariège	220	7,4%	8,2%
Gers	180	6%	9,4%
Total	2 990	100%	100%



# III - LES SPORTS DE NATURE AU SEIN DES SÉJOURS TOURISTIQUES

## DONNÉES NATIONALES

**55 % des touristes déclarent pratiquer un sport pendant les séjours en été.**

**45% des touristes déclarent pratiquer un sport de nature pendant les séjours en été.**

Trois activités sportives dominent nettement: la natation, la randonnée pédestre, le vélo/VTT. Viennent ensuite les sports de montagne et les activités nautiques.

Si l'on s'intéresse plus particulièrement aux séjours sportifs motivés (pour lesquels la pratique sportive est prépondérante), dans 88 % de ces séjours la pratique sportive est quotidienne. On est alors proche de la fréquence de la pratique des sports d'hiver (ski alpin, ski de fond, snowboard et autres sports de neige).

Les séjours sportifs l'été durent en moyenne 13 jours, et sont assez proches de la moyenne tous séjours touristiques confondus.

La population de pratiquants est assez jeune et s'apparente aux classes moyennes, avec un niveau d'études et un revenu moyen par ménage supérieurs à la moyenne des touristes.

Le recours à l'hébergement marchand est plus important, pour les séjours sportifs motivés (71%) mais également pour les séjours sportifs non motivés (54%), contre 42% pour les séjours touristiques sans pratique sportive.

**Le touriste sportif (de nature) est un touriste ayant plus facilement recours à l'hébergement marchand.**

(source : Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages - INSEE - 2004)

## EN MIDI-PYRÉNÉES

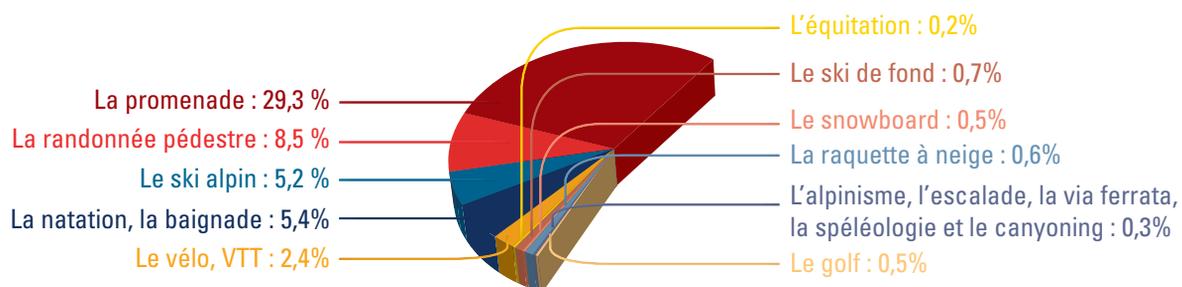
⇒ **La pratique des sports de nature est un élément déterminant du choix d'un lieu de vacances pour 39% des habitants de Midi-Pyrénées**, au même titre que la distance depuis le domicile. Les premiers critères restant le territoire de manière générale (85%), le prix (62%) et l'hébergement (45%).

(source : Etude DRDJS/Région Midi-Pyrénées 2008).

⇒ **58% des séjours touristiques en Midi-Pyrénées intègrent au moins une pratique sportive de nature, contre 45% en moyenne nationale.** Ce taux est plus élevé en zone de montagne, destination privilégiée pour la pratique des sports de nature.

⇒ **7% de la clientèle touristique française** vient en Midi-Pyrénées pour pratiquer un séjour dédié aux sports de nature

⇒ Pour la région Midi-Pyrénées, les touristes pratiquent en priorité sur leurs lieux de séjour :



⇒ **Seuls 30% des touristes déclarent ne pratiquer aucune activité sportive de nature en particulier**

(source : Observatoire régional du Tourisme Midi-Pyrénées - 2003/2004)

### ZOOM DÉPARTEMENTS

Pour le département de l'Aveyron par exemple, le taux de pratique de sports de nature est de 38% parmi les clientèles touristiques en séjour.

Pour le département du Tarn, ce taux est de 25% mais la présence de loisirs de nature est un élément de choix de la destination pour 72% des touristes interrogés.

(source : Observatoires départementaux du Tourisme)

## IV - FILIÈRES ET TERRITOIRES DE MIDI-PYRÉNÉES

### Les sports d'eaux-vives en Vallée des Gaves (Hautes-Pyrénées) - Enquête sur sites auprès des pratiquants eaux-vives en saison estivale 2007

- 67% des personnes interrogées sont en séjour touristique, en moyenne pour 9 jours et à 74% en hébergement marchand, séjour pour lequel la pratique des sports de nature en général (74%) et celle des activités d'eaux vives en particulier (40%) ont été des éléments déclencheurs du séjour.
- les pratiquants d'activités d'eaux vives dépensent en moyenne lors de leur séjour la somme de **42,50 € par jour et par personne.** (\*)

Sur le bassin du Lot et du Célé, le chiffre d'affaires total représenté par l'activité canoé-kayak est évalué à 5 M € par an (source : Entente Interdépartementale du Bassin du Lot – 2000).

### Les parcours acrobatiques en hauteur en Aveyron - Enquête auprès des gestionnaires en 2007

L'ensemble des parcours rassemble près de 87 000 clients par an, soit un ratio moyen de 4 600 clients par parcours acrobatique en hauteur, pour un chiffre d'affaires global compris entre 1,3 et 1,5 M € par an sur le département.

### L'escalade en Ariège en 2003

L'escalade représente pour le département de l'Ariège environ 140 000 nuitées par an, tous types de pratiques confondus, pour environ 2,1 M € de retombées économiques induites (source : CDT Ariège-Pyrénées 2003).

### La randonnée en Midi-Pyrénées

Les pratiquants licenciés réalisent en moyenne 27 journées de randonnée par an, principalement en Midi-Pyrénées. 57% d'entre eux pratiquent la randonnée itinérante, avec en moyenne 3 randonnées itinérantes par an, de 4 nuitées en moyenne par séjour. Rapporté au nombre de licenciés en Midi-Pyrénées, cela représenterait environ 65 000 nuitées par an, pour plus de 2,5 M€ de retombées économiques (source : étude DRDJS/Région Midi-Pyrénées - 2008).

En 2005, près de 1 300 randonneurs itinérants ont été comptabilisés sur le Chemin des Bonshommes en Ariège, réalisant en moyenne une randonnée comportant 4 nuitées en Ariège, pour un total de 230 000 € de retombées économiques par an sur cet itinéraire. Pour le sentier cathare, qui propose deux étapes en Ariège, ces retombées sont estimées à 90 000 € pour environ 1300 randonneurs par an (source : étude Conseil Général de l'Ariège – 2006).

### Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle

47% des randonneurs des chemins de Saint-Jacques sont des randonneurs touristiques et sportifs, sans dimension religieuse particulière, et dépensent plus de 35 € par nuitée. Ils partent de Haute-Loire pour 22% d'entre eux, mais surtout de Midi-Pyrénées (21% d'Aveyron – Conques et 20% du Lot – Rocamadour), avec une arrivée à Moissac (Tarn-et-Garonne) pour 24% et dans le Gers à 15%.

45% des randonneurs font appel à un prestataire pour le transport des bagages. Si 82% des randonneurs utilisent les gîtes d'étapes ou haltes compostellanes, 24% utilisent également les chambres d'hôtes et autant les hôtels.

### Le vol libre sur le site de Luchon (Haute-Garonne) - Enquête sur site auprès des pratiquants de vol libre en saison estivale 2007

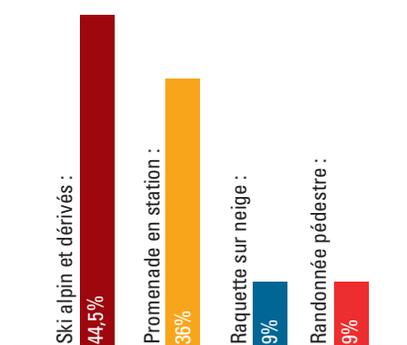
80% des personnes interrogées sont en séjour touristique, en moyenne pour 14 jours et à 80% en hébergement marchand, séjour pour lequel la pratique des sports de nature (66%) et celle des sports aériens (51%) a été un élément déclencheur.

Les pratiquants de sports aériens dépensent en moyenne lors de leur séjour la somme de **50,90 € par jour et par personne.** (\*)

*\* Par comparaison avec un autre département voisin, l'Ariège, la durée de séjour moyenne est d'un touriste est de 9.45 jours, et seulement 47% en hébergement marchand (source – CDT Ariège-Pyrénées 2005).*

### Les pratiques hivernales en Midi-Pyrénées

#### Activités hivernales lors des séjours en Midi-Pyrénées :



Données de cadrage sur le ski alpin  
⇒ 64,5 millions d'euros de CA remontées mécaniques  
⇒ 3,8 millions de journées skieurs

Données de cadrage sur le ski de fond  
⇒ 0,73 millions d'euros de redevance  
⇒ 145 600 journées skieurs

(source : SOFRES - saison 2004/2005)

#### ZOOM sur l'espace nordique du plateau de Beille - Ariège

La fréquentation est à 80% de type excursionniste. Cette population excursionniste réalise en moyenne 13 journées nordiques par an. Les dépenses par journée de pratique sont en moyenne de 10 € par personne, hors redevance.

93% des pratiquants nordiques font également de la randonnée pédestre, dont 64% régulièrement. La plupart sont aussi des skieurs qui cherchent à diversifier leurs loisirs de neige. La part des non-skieurs (15%) est faible. Moins de 10% de ces randonneurs raquette ne pratiquent que cette activité durant leur séjour d'hiver en montagne.

(source : Etude DRDJS/Région Midi-Pyrénées 2008)

